



AVENIR
SPÉ



LE
BLOC

UNION SYNDICALE
AVENIR SPÉ – LE BLOC

*Faisons bloc pour
défendre notre avenir!*

Renforcer le secteur 2 et garantir un espace de liberté tarifaire pour le secteur 1

Revaloriser les tarifs
de la sécurité sociale
pour tous les secteurs
tarifaires

Garantir la pérennité
du secteur 2 pour les
futurs installés

Défendre la valeur
réelle de nos actes
dans la réforme de
la nomenclature

Défendre sans concession l'exercice libéral du spécialiste

Garantir que les
contrats d'exercice et les
autorisations d'activités
protègent nos intérêts
et l'exercice libéral

Résister à la pression
des Groupes en garantissant
l'indépendance professionnelle
et en imposant une redevance
médicale juste et transparente

Garantir l'accès
rapide à l'innovation
thérapeutique pour les
spécialistes libéraux

Affirmer l'accès direct aux spécialistes libéraux

Imposer la place des
médecins libéraux avec
les URPS dans la gestion
des crises sanitaires

Donner du pouvoir
aux spécialistes libéraux
dans l'organisation des
territoires de santé

Affirmer la place
du spécialiste libéral
dans le parcours
de soins du patient

Le seul syndicat qui défend exclusivement les spécialistes !

- **Une union syndicale de conquête**

La première union syndicale exclusivement dédiée à la défense de tous les spécialistes libéraux.

- **Une chance unique de peser pour les spécialistes libéraux**

Seule une union syndicale puissante permettra aux spécialistes libéraux de résister aux assauts des Pouvoirs Publics contre l'exercice libéral des spécialistes en ville comme dans les établissements.

- **Nos engagements pour les spécialistes libéraux**

Une représentativité forte et indiscutable, issue des votes des médecins spécialistes libéraux, permettra d'appliquer nos engagements dès les prochaines négociations.

Vous allez choisir vos représentants à votre Union Régionale de Professionnels de Santé (URPS), ils seront les interlocuteurs privilégiés de votre ARS. Votre voix permettra aussi de déterminer la représentativité nationale des syndicats et leur poids respectif aux prochaines négociations pour les 5 prochaines années.

Plus d'infos ?
Flashez-moi !

